

Les plus de 55 ans dans les Organisations Internationales Non Gouvernementales (OING) au Conseil de l'Europe

Intervention de Monique Laboureur, présidente de l'Ecole des Grands-Parents Européens de Bruxelles au "Forum européen" de l'EGPE en 2004

Je suis tout à fait ravie de pouvoir vous parler du Conseil de l'Europe parce que nous avons beaucoup parlé de l'Europe et que je suis convaincue, pour être depuis un certain temps dans les OING, que les plus de 55 ans on beaucoup de chose à y faire et une place importante à y tenir.

Depuis 50 ans, les OING représentées au Conseil de l'Europe à Strasbourg, étaient dotées d'un statut « consultatif ».

En novembre 2003, c'est donc très récent, une résolution adoptée par le Conseil des ministres leur octroie un statut « participatif ».

Ce nouveau statut reconnaît le rôle actif de ces organisations. Il clarifie et intensifie leur coopération avec les instances du Conseil de l'Europe.

Il faut bien comprendre l'importance de cet évènement unique, de toute évidence très gratifiant, mais aussi plus exigeant pour les OING.

Elles sont plus ou moins 350 à 400 représentées à Strasbourg, dans tous les domaines de la société civile. Elles travaillent activement, pour la plupart dans ce qu'on appelle des « regroupements thématiques ».

Les regroupements thématiques sont, aujourd'hui, au nombre de 10 :

- Droits de l'Homme
- Droits sociaux – Charte sociale européenne
- Education et Culture
- Grande pauvreté et cohésion sociale
- Santé
- Dialogue et solidarité Nord/Sud
- Egalité/parité femme/homme
- Société civile dans la nouvelle Europe
- Monde rural et environnement (Incluant le développement durable)
- ONG - Villes

Je ne crois pas me tromper en disant que plus ou moins la moitié des représentants de ces organisations ont plus de 55 ans. C'est dire si la participation de cette tranche d'âge est importante dans la vie sociale et dans la construction d'une Europe humaine et solidaire.

Si vous vous reportez aux questionnaires sur lesquels ce forum s'est construit, vous constatez que les grands-parents aussi bien que les parents sont, pour une large majorité, en accord avec cela.

S'engager dans une association demande du temps, particulièrement lorsqu'elle est représentée dans des instances internationales comme, par exemple, l'UNESCO et le Conseil de l'Europe.

Ce qui est bien souvent difficile à gérer - voir un véritable challenge - lorsqu'on est confronté à des activités professionnelles et à des responsabilités parentales.

La mise à la retraite donne cette disponibilité, en temps et en liberté d'esprit, par rapport aux responsabilités économiques et éducatives.

C'est pourquoi, beaucoup de seniors sont présents dans le monde associatif.

- Dans la majorité des cas, c'est leur expertise professionnelle qu'ils mettent à la disposition des associations, leur savoir-faire, leur expérience, disait hier le ministre Hubert Falco.

- Par contre, pour certains d'entre eux, c'est l'occasion d'utiliser des compétences différentes, qu'ils projetaient d'exploiter à cette période de leur vie, et pour d'autres, de se découvrir avec enthousiasme, un intérêt véritable et des talents, dans des domaines qu'ils n'imaginaient même pas.

Au Conseil de l'Europe, je représente la « Fédération Internationale pour l'Education des Parents ».

La FIEP regroupe des Ecoles de Parents et des associations familiales qui ont dans leurs objectifs l'accompagnement parental (l'EGPE est membre de la FIEP avec un poste d'administrateur).

Nous travaillons dans et avec les regroupements, selon les sujets traités, les centres d'intérêt et les ordres du jour.

Une commission de liaison, comme son nom l'indique, fait le lien entre les différentes instances du **Conseil de l'Europe et les OING**. Monsieur Daniel Zielinski, qui est un des intervenants de ce forum, vient de terminer un mandat de Président de la Commission de liaison. Par un travail permanent et rigoureux avec les OING et les instances du Conseil de l'Europe, il a été le principal artisan du statut participatif.

Des groupes de travail peuvent se créer entre des ONG qui décident de traiter ensemble d'un même sujet, en utilisant les domaines de compétences de chacune de ces associations.

Ils peuvent aussi s'organiser en transversalité, c'est-à-dire au sein de plusieurs regroupements, ce qui permet de travailler sous des éclairages et des approches complémentaires.

Ces groupes peuvent être d'une grande richesse, dans l'échange des expériences et des différentes optiques de travail, mais aussi dans la diversité sociale et culturelle qui les compose. C'est la richesse de la diversité européenne.

Par ailleurs, ils constituent un pôle d'influence qui peut peser d'avantage sur le cours des choses, par exemple, en élaborant avec un ou plusieurs regroupements, une « Recommandation » destinée à l'assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe.

Il faut savoir que les OING, au Conseil de l'Europe, se réunissent quatre fois par an, toujours pendant une semaine d'assemblée parlementaire.

Leurs représentants peuvent ainsi assister aux débats qui les intéressent. Ils ont accès aux rapports et aux documents, ce qui leur permet, entre autre, d'assurer un suivi de leur travail.

Il va sans dire que tout cela demande un véritable engagement, un investissement en temps et en énergie.

Il faut : apprendre à connaître le fonctionnement des instances avec lesquelles nous travaillons, appréhender sans cesse notre sujet sous un autre angle, consulter les recherches et les actions existantes et si possible y participer.

Quelques ONG par exemple, dont la FIEP, ont été invitées à participer aux réunions et aux travaux du « Forum pour l'Enfance et la Famille », avec des représentants de différents pays européens, ce qui est extrêmement intéressant.

De même, suivre dans nos pays respectifs - à travers nos associations ou des partenariats - les évolutions et les stagnations des causes que nous défendons, permet de faire des comparaisons avec d'autres Etats membres et d'entamer avec eux des échanges comparatifs et constructifs.

► Il est important que « l'Ecole des Grands-Parents Européens » puisse prendre une place au sein des ONG du Conseil de l'Europe.

Aucune autre association n'y représente les grands-parents et les relations intergénérationnelles. Dans ce but, l'Union des EGPE, doit poursuivre son élargissement à d'autres pays européens.

Les rôles de la génération des grands-parents dans la construction de l'Europe sont importants et bien spécifiques. Il suffit de se référer à nouveau aux réponses aux questionnaires.

J'en extrais deux, que je voudrais vous illustrer pour terminer, elles ont trait à « la fonction de mémoire »

Rôles de témoignages et passage de témoin

Un grand-père me disait dernièrement combien il aime discuter de l'actualité avec les aînés de ses petits-enfants. Je le cite :

« Ils sont l'avenir et nous sommes le passé et notre passé, pour eux, c'est déjà de l'histoire ! »

Prenons pour exemple la construction européenne, nous sommes les témoins privilégiés de cet événement sans précédent. « Nulle part et jamais » disait Monsieur Michel Barnier ce matin.

Nous y croyons, même si nous en mesurons au quotidien la complexité.

N'est-ce pas émouvant et passionnant de partager cela aujourd'hui avec nos petits-enfants, « nous qui portons hier et eux qui portent demain... » Ce triple présent du temps dans le passionnant exposé de Madame Bernadette Aumont.

J'aime beaucoup cette réflexion grand-paternelle, elle se situe bien, dans la fonction de mémoire et de passage de témoin.

La transmission

Diane Drory, psychologue, spécialisée dans ce qui concerne l'enfant et la famille, signait dernièrement, dans un périodique belge, un article sur les difficultés que vivent beaucoup d'enfants et de jeunes aujourd'hui.

Elle parlait d'enfants « nomades » qui ne posent jamais vraiment leur valise... Familles éclatées, recomposées, entre "chez papa" et "chez maman", sans compter l'emploi, avec ses difficultés et ses exigences de mobilité...

La psychologue a mené des recherches auprès de peuples nomades, eux qui n'ont pas de véritable point d'ancrage, **comment se donnent-ils des racines ?**

La réponse est claire : **par la transmission orale de leur histoire !**

Importante donc dans l'éducation parentale, la transmission est aussi, semble t-il, et ça nous paraît évident, une mission complémentaire essentielle pour les grands-parents.

Transmission des valeurs, des traditions, d'un patrimoine culturel et historique, familial...

De plus, si elle aide les enfants à faire ou à consolider leurs racines, la transmission peut être aussi un excellent vecteur d'éducation à la citoyenneté européenne.

Cette nouvelle citoyenneté, complexe mais riche de ses différences, devrait être porteuse de solidarité, de partage, d'intégration, de paix... Et nous donner envie de « Vivre l'Europe comme une terre d'aventure ! ».